



Avril 2025

Vol. 19, n°2

Rougeole : bilan de l'année 2024

Au terme de l'année 2024, 57 cas confirmés de rougeole ont été déclarés au Québec. La majorité de cas (n=51) a été associée à l'éclosion du printemps 2024, laquelle s'est officiellement terminée le 5 juin 2024. Par la suite, des cas isolés, acquis à l'extérieur du Canada, ont été déclarés au cours du mois de juillet 2024. Enfin, l'année 2024 s'est terminée sur une nouvelle éclosion débutée à la mi-décembre.

Retour sur l'éclosion du printemps 2024. Cette éclosion s'est étendue sur un peu plus de trois mois, soit entre les semaines épidémiologiques 05 à 18 (période du 28 janvier au 4 mai 2024) et a touché un total de sept régions sociosanitaires (RSS). Les plus touchées ont été celles de Montréal (n=23), de la Montérégie (n=12) et de Laval (n=5). Les régions de la Mauricie et Centre-du-Québec, de l'Estrie, de Lanaudière et des Laurentides ont chacune déclaré moins de 5 cas en lien avec cette éclosion.

Âge des cas. Près de 3 cas sur 4 (n=36, 71 %) concernaient des adultes (18 ans ou plus), alors que tous les autres cas (n=15) concernaient des enfants âgés de moins de 12 ans, dont surtout des bébés âgés de 24 mois ou moins. Aucun décès n'a été déclaré et moins de 5 cas ont nécessité une hospitalisation.

Acquisition et lien. La majorité des cas (n=43, 84 %) ont été acquis au Québec. Pour la presque totalité des cas (n=47, 92 %), un lien épidémiologique a pu être mis en évidence. Pour les cas acquis au Québec, les principaux lieux de transmission incluent des milieux de soins (n=19 cas) et service de garde à l'enfance (n=4 cas) ainsi que trois lieux grand public (n=9 cas). Pour d'autres détails, voir [Flash Vigie Vol 18, no 5](#).

Maintien de la vigilance sur la situation. Face à la hausse des cas de rougeole à l'international, aux cas importés en Amérique et au fait que les couvertures vaccinales contre la rougeole sont sous-optimales, le 9 décembre dernier, l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) a émis une mise à jour de [l'alerte épidémiologique](#). Aussi, au regard des rassemblements de masses et des voyageurs internationaux, l'OPS recommande de renforcer les efforts de vaccination, de vigie et d'identification des cas en temps opportun.

Situation au Canada. À l'international, plusieurs juridictions continuent de déclarer des cas et c'est également le cas au Canada. Pour l'année 2024, 146 cas de rougeole ont ainsi été déclarés au Système canadien de surveillance de la rougeole et de la rubéole (SCSRR). La majorité des cas hors Québec ont été déclarés par les provinces du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario ([Gouvernement du Canada, 2025](#)).

Nouvelle éclosion de rougeole au Québec. Une nouvelle éclosion est en cours au Québec. Celle-ci a débuté la semaine du 8 décembre 2024 (semaine épidémiologique 50). En date du 6 avril 2025, 40 cas confirmés de rougeole ont été déclarés depuis décembre 2024, incluant moins de 5 cas soit acquis lors de voyage ou liés à l'éclosion canadienne multijuridictionnel. Cinq régions sont touchées, soit principalement les Laurentides avec 32 cas; Montréal, Laval, Montérégie et Estrie ayant tous déclaré moins de cinq cas. Les cas sont majoritairement des adultes (n=24, 60 %).

Une stratégie de communication du MSSS a été déployée auprès de la population générale afin de les informer sur la maladie et de leur transmettre les recommandations de santé publique à appliquer pour prévenir la rougeole notamment de mettre à jour de leur vaccination. La diffusion quotidienne des lieux d'exposition sur le site web du MSSS ([Éclosion de rougeole, Gouvernement du Québec](#)) a été mise en place de même que plusieurs activités de communication aux Directions de santé publique du Québec (DSPublique), dont les diffusions d'Avis Info-Santé, d'Appels à la vigilance provinciale et d'Alertes de santé publique.

La Direction de la vigie et des maladies infectieuses (DVMI) suit la situation épidémiologique sur une base quotidienne et invite la population à respecter les recommandations de santé publique émises pour prévenir la transmission de la rougeole.

Importance de la vaccination et immunité collective. C'est en 1970 qu'a débuté le programme d'immunisation gratuite contre la rougeole au Québec ([PIQ](#)). Le programme actuel comporte deux doses, offertes aux âges de 12 et de 18 mois. Les personnes non protégées (jeunes ou adultes) peuvent également mettre à jour leur statut vaccinal et recevoir gratuitement le vaccin (voir le récent historique de la rougeole au Québec dans [Flash Vigie, Vol 1, no 3](#)).

Toute personne considérée comme non protégée est susceptible de développer la maladie et de la transmettre. Le meilleur moyen d'enrayer la transmission de la rougeole est de s'assurer qu'au moins 95 % de la population est protégée (vaccinée ou immune) contre la rougeole. Cette cible de 95 % constitue le seuil pour obtenir une immunité populationnelle (*herd immunity*).

Si l'on diminue ou cesse la vaccination, il est clairement prouvé que la maladie revient ou peut s'installer, même dans les populations ayant de bonnes conditions de vie et un bon accès aux soins médicaux ([PIQ](#)).

Couverture vaccinale en milieu scolaire

Le milieu scolaire est un lieu de transmission privilégié. Selon les données du Registre de vaccination du Québec, au 31 août 2024, neuf élèves sur dix, primaire et secondaire confondus, étaient adéquatement vaccinés pour l'âge contre la rougeole. Selon la région de fréquentation scolaire, la CV variait entre 83 % et 99 %. Plus de la moitié des régions n'atteignaient pas la cible de 95 % (figures 2 et 3).

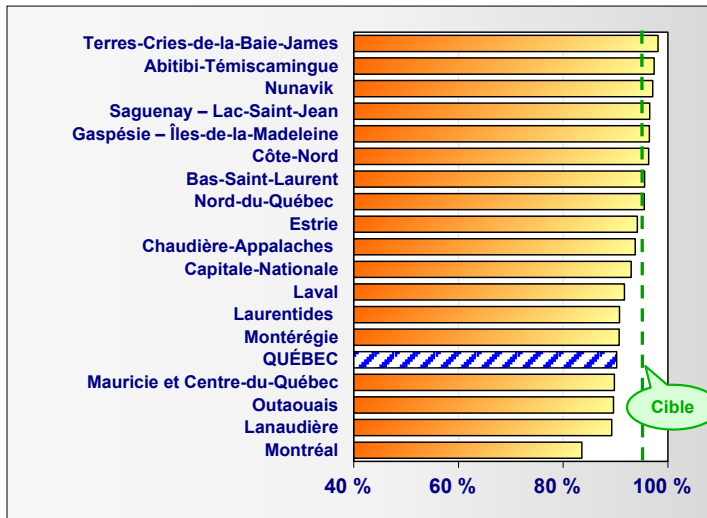
Les récentes CV mesurées sont sous-optimales. Elles constituent néanmoins une certaine amélioration par rapport à celles observées après la vaste campagne de vaccination provinciale de 2012 réalisée à la suite de l'importante épidémie de rougeole survenue en 2011. Celles-ci avaient été estimées entre 75 % et 98 % selon la région (voir [Flash Vigie, Vol. 7, no 8](#)).

En ce qui concerne les établissements scolaires de la province, 19 % des écoles du primaire et 34 % des écoles du secondaire atteignaient une CV de 95 %. L'atteinte de la cible variait sensiblement selon la région (figures 4 et 5).

Outre le suivi étroit des CV en milieu scolaire et chez les nourrissons, plusieurs stratégies d'intervention ont été mises en place en 2024 et d'autres sont à venir avec les partenaires de Santé Québec et des ministères impliqués.

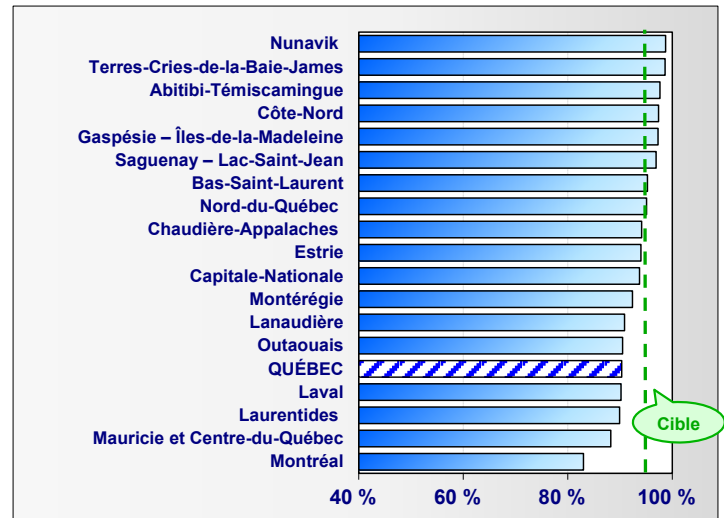
En corollaire, près de 80 % des écoles primaires et 66 % des écoles secondaires se situaient sous le seuil visé. Ces établissements pourraient être plus enclins à connaître une épidémie et à devoir appliquer les mesures de retrait s'il survenait un cas de rougeole parmi leurs élèves ou leur personnel (voir [Politique de retrait en milieu scolaire](#)).

Figure 2
CV adéquate pour l'âge contre la rougeole
Élèves du primaire, toutes cohortes confondues
Ensemble du Québec et régions de fréquentation
Année scolaire 2023-2024 au 31 août 2024



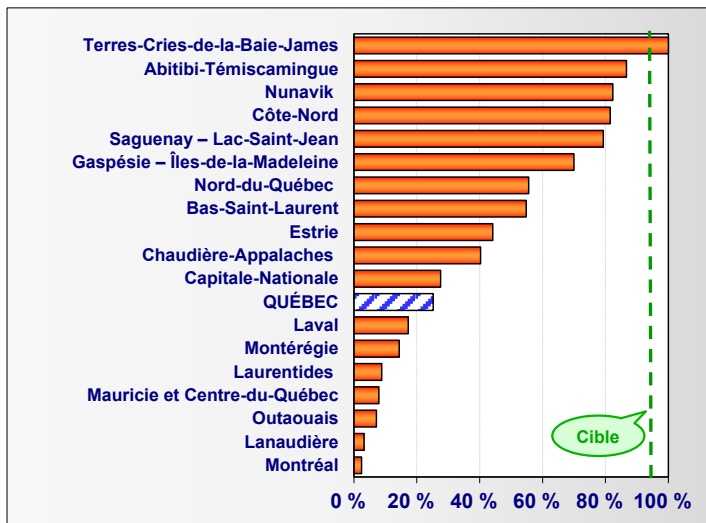
Source : Registre de vaccination. Extraction du 3 mars 2025.

Figure 3
CV adéquate pour l'âge contre la rougeole
Élèves du secondaire, toutes cohortes confondues
Ensemble du Québec et régions de fréquentation
Année scolaire 2023-2024 au 31 août 2024



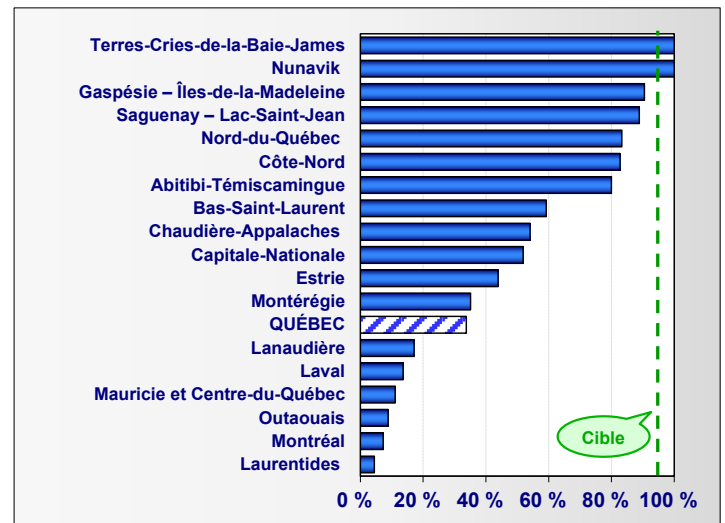
Source : Registre de vaccination. Extraction du 3 mars 2025.

Figure 4
Proportion (%) des écoles primaires qui atteignent une CV de 95 % contre la rougeole
Ensemble du Québec et régions de fréquentation
Année scolaire 2023-2024 au 31 août 2024



Source : Registre de vaccination. Extrait du 3 mars 2025.

Figure 5
Proportion (%) des écoles secondaires qui atteignent une CV de 95 % contre la rougeole
Ensemble du Québec et régions de fréquentation
Année scolaire 2023-2024 au 31 août 2024



Source : Registre de vaccination. Extrait du 3 mars 2025.

Auteurs :

Émélie Laverdière, Valérie Lavergne et France Markowski,
 Direction de la vigilie et des maladies infectieuses, (MSSS).

Ont également contribué à ce numéro :

Eveline Toth, Annick Des Cormiers, Lina Perron et Carol-Ann Lavoie, Michèle Dugas, Direction de la vigilie et des maladies infectieuses, (MSSS).

Yves Jalbert, Direction générale de la protection de la santé publique, (MSSS).

Le *Flash Vigie* est un bulletin produit par la Direction de la vigilie et des maladies infectieuses de la Direction générale de la protection de la santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Il a pour but de rapporter des situations relatives aux domaines des maladies infectieuses, de la santé environnementale et de la santé au travail.

La vigilie des maladies infectieuses au Québec s'appuie sur diverses sources de données et demande la collaboration des directions de santé publique, de l'Institut national de santé publique du Québec et autres partenaires. Nous les remercions ici pour leur aide précieuse. Pour en savoir plus ou pour nous faire part de vos commentaires, communiquez à l'adresse suivante : EpidemiologieDVS@msss.gouv.qc.ca.

Le *Flash Vigie* peut être téléchargé gratuitement à partir du site Web du Ministère, à l'adresse <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/>.